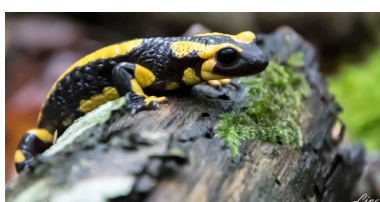
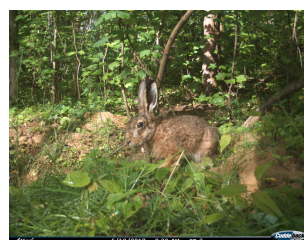


Présentation du Diplôme Inter-Ecoles

Santé de la Faune Sauvage Libre

Janvier 2026



DIE « SANTE DE LA FAUNE SAUVAGE LIBRE »

CONTEXTE ET OBJECTIFS

Contexte et enjeux

Au cours de l'Anthropocène, l'Être humain *Homo sapiens* a largement colonisé les milieux naturels de sa planète pour répondre aux besoins de sa population en développement¹. La déforestation, l'assèchement de zones humides, l'urbanisation, l'intensification agricole et des réseaux, etc. associés à cette anthropisation massive ont pour conséquences une modification profonde de nombreux écosystèmes² et une raréfaction des espaces naturels libres pour la faune sauvage. Celle-ci est alors contrainte d'avoir des contacts de plus en plus étroits, des interactions³ de plus en plus fréquentes avec les populations humaines et leurs animaux domestiques (de production ou de loisir).

De cette situation résultent, tout d'abord, des effets délétères à différentes échelles pour la faune sauvage. Celle-ci est ainsi victime de la fragmentation des habitats, de la diminution de ses ressources alimentaires (liée à la disparition de l'habitat naturel, aux emplois généralisés de biocides, à la surpêche, au réchauffement climatique,...), des conséquences de la pollution de son milieu de vie (pollutions biologique, chimique, lumineuse ou sonore), de traumatismes (ex. : accident de la route ; prédation par les carnivores domestiques ; acte de chasse ou de braconnage ; collision avec des lignes électriques, des baies vitrées, des éoliennes ; capture accidentelle dans des engins de pêche ; actes de malveillance, etc.), de la colonisation des habitats par les espèces exotiques envahissantes ou encore de maladies infectieuses, émergentes ou non. Les agents étiologiques de ces maladies ont pu être antérieurement acquis au contact des animaux domestiques (*cf. infra*), et/ou voir leur aire de distribution géographique et leur spectre d'hôtes s'étendre en lien avec les activités humaines (ex : *Batrachochytrium dendrobatidis* responsable de la chytridiomycose impactant mondialement les Amphibiens, *Trichomonas gallinae* responsable de la trichomonose affectant les Oiseaux des jardins) ou du réchauffement climatique (ex. : *virus Usutu* responsable d'une infection impactant le Merle noir *Turdus merula* et des espèces de rapaces nocturnes). L'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (IUCN) considère ainsi qu'actuellement 44 % des (espèces de) Coraux de récifs, 41 % des Amphibiens, 38 % des Requins et des Raies, 26 % des Mammifères (30 % des Mammifères marins), 21 % des Reptiles et 11 % des

¹ Au cours des soixante-dix dernières années, l'espèce humaine a vu sa population mondiale s'accroître considérablement, passant de 2,5 milliards d'individus à la sortie de la Seconde Guerre Mondiale à plus de 7,5 milliards en 2017 (10 % de la population en Europe). Les 9 milliards devraient être atteints en 2050. En France, la population était de près de 42 millions d'habitants en 1950 et 67 millions en 2017. Les estimations portent à 74 millions le nombre de citoyens français dans trente ans.

² Un écosystème est un ensemble d'organismes vivants constituant la biocénose (plantes, animaux, micro-organismes) qui interagissent entre eux et avec leur environnement physique ou biotope (sol, eau, air), formant un réseau complexe et dynamique.

³ En écologie, différentes interactions biologiques sont reconnues : le neutralisme, le mutualisme, la symbiose, l'amensalisme, le commensalisme, la compétition, le parasitisme et la prédation. L'écologie est la science qui étudie ces interactions.

Oiseaux⁴ sont menacés d'extinction. Alors que l'état de ses populations est demeuré non préoccupant pendant des décennies, l'espèce Hérisson d'Europe *Erinaceus europaeus* est par ailleurs passée en 2023 au statut « quasi menacé » de disparition du fait du déclin significatif de sa population en 10 ans⁵. Nous vivons alors la 6^{ème} extinction massive de biodiversité de notre planète, alors que celle-ci apporte de nombreux services écosystémiques⁶ aux humains. Cette situation a été rappelée à maintes reprises par diverses organisations internationales (Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation Mondiale de la Santé animale (OMSA, ex-OIE), Organisation Mondiale de la Santé (OMS), Programme des Nations Unies pour l'environnement ([PNUE](#)), Plateforme intergouvernementale scientifique et politique sur la biodiversité et les services écosystémiques ([IPBES](#)))^{7,8,9,10}.

Des interactions forcées entre la faune sauvage et l'espèce humaine et ses activités, d'élevage en particulier, résultent ensuite des impacts négatifs sur la santé des animaux domestiques, notamment de production, et sur la santé publique. Ainsi, en France au cours des dix dernières années, de nombreux exemples de transmission d'agents pathogènes aux animaux domestiques à partir d'animaux sauvages¹¹ peuvent être cités (ex. : *Mycobacterium bovis* associée à la faune sylvatique (Cervidés, Suidés, Blaireau *Meles meles*), *Brucella melitensis* associée au Bouquetin des Alpes *Capra ibex*, virus de l'Influenza aviaire HP associé aux Oiseaux d'eau, virus de la Peste Porcine Africaine et virus de la Maladie d'Aujeszky associés au Sanglier *Sus scrofa*). Dans le même temps, d'autres situations sanitaires sont étroitement surveillées étant à risque pour la santé animale (ex. : *Mycobacterium bovis* ou virus de la Maladie de Carré associé au Renard roux *Vulpes vulpes*) ou la santé publique (ex. : virus Usutu et virus de la Fièvre West Nile associé aux Passereaux, virus de l'Influenza aviaire HP associés aux Oiseaux d'eau plus particulièrement).

⁴ <https://www.iucnredlist.org/> (page consultée le 23/12/25)

⁵ Gazzard, A. & Rasmussen, S.L. 2024. *Erinaceus europaeus*. The IUCN Red List of Threatened Species 2024: e.T29650A213411773. <https://dx.doi.org/10.2305/IUCN.UK.2024-2.RLTS.T29650A213411773.en> (page consultée le 23/12/25)

⁶ Les contributions de la Nature aux activités humaines ou « services écosystémiques » sont les multiples avantages que la Nature apporte à la société, rendant la vie humaine possible sur Terre. Quatre types de service sont reconnus (approvisionnement, régulation, support, culturel) et leur valeur est actuellement estimée à 125 mille milliards de dollars américains (Source : FAO, 2019).

⁷ FAO, 2019. The State of the World's Biodiversity for Food and Agriculture, J. Bélanger & D. Pilling (eds.). FAO Commission on Genetic Resources for Food and Agriculture Assessments. Rome. 572 pp. <http://www.fao.org/3/CA3129EN/CA3129EN.pdf> (page consultée le 23/12/25)

⁸ World Health Organization (WHO), Food and Agriculture Organization of the United Nations (FAO) and World Organisation for Animal Health (OIE), 2019. Taking a Multisectoral, One Health Approach: A Tripartite Guide to Addressing Zoonotic Diseases in Countries. <http://www.fao.org/3/ca2942en/ca2942en.pdf> (page consultée le 23/12/25)

⁹ United Nations Environment Programme, 2025. Global Environment Outlook 7 Executive Summary: A future we choose - Why investing in Earth now can lead to a trillion-dollar benefit for all. Nairobi. 64 pp. <https://wedocs.unep.org/handle/20.500.11822/49015> (page consultée le 23/12/25)

¹⁰ IPBES, 2019. Global Assessment Report on Biodiversity and Ecosystems services. <https://www.ipbes.net/global-assessment> (page consultée le 23/12/25). Une nouvelle évaluation a été lancée en août 2025, les résultats étant attendus pour 2028.

¹¹ Plateforme ESA, 2025. Surveillance sanitaire de la faune sauvage. <https://www.pplateforme-esa.fr/fr/surveillance-sanitaire-de-la-faune-sauvage> (page consultée le 23/12/25)

Œuvrer pour la santé de la faune sauvage libre représente alors quatre enjeux pouvant être actuellement regroupés sous le concept « d'une seule santé » (ou « One Health »)¹² :

- enjeu de santé animale, tout d'abord, par la prévention de l'introduction (ou de la réintroduction) en élevage et/ou le contrôle de maladies réglementées, à potentiel épizootique ou non mais à impacts économiques, ainsi que par la prévention de la transmission d'agents, potentiellement pathogènes, aux animaux domestiques de compagnie, de loisirs, de troupeau ou de garde ;
- enjeu de santé publique, ensuite, par la prévention et le contrôle des zoonoses, en particulier émergentes et à risque épidémique ;
- enjeu de santé des écosystèmes, notamment patrimonial de conservation des espèces et/ou de gestion cynégétique mais également de préservation des services écosystémiques associés par la prévention et/ou le contrôle des activités humaines et des maladies ayant des impacts sur les populations sauvages ;
- enjeu sociétal, enfin, par la prise en compte des attentes grandissantes du grand public en matière de bien-être animal et de conservation de la biodiversité planétaire pour les générations futures.

Ces constats sont à l'origine du développement d'une diversité d'actions visant à produire des connaissances concernant l'état de santé de la faune sauvage et/ou à gérer les animaux sauvages malades ou morts, à l'échelle populationnelle ou individuelle. La détection et la description de phénomènes de santé sont ainsi réalisés grâce des programmes de surveillance épidémiologique et des études d'épidémiologie descriptive. A titre d'exemple, en France, depuis 1984, le Réseau SAGIR¹³ administré par l'Office français de la biodiversité en partenariat avec les fédérations des chasseurs et les laboratoires vétérinaires départementaux surveillent ainsi les causes de morbidité et de mortalité des mammifères et des oiseaux terrestres, et plus récemment des amphibiens et de reptiles. Depuis, d'autres réseaux se sont constitués, dédiés à d'autres classes animales (ex. : réseau SMAC pour les chiroptères, Réseau national des échouages pour les mammifères marins). L'analyse des événements sanitaires nécessite quant à elle des compétences multidisciplinaires d'équipes de recherche en épidémiologie, écologie, etc. L'évaluation des risques, pour la santé animale et/ou la santé publique est pour sa part conduite le plus souvent dans le cadre d'une expertise collective coordonnée par des agences spécialisées (ex. : l'Anses). Enfin, selon qu'il s'agisse de maladies réglementées impliquant des populations sauvages ou non, ou bien de l'altération du bien-être d'individus, la gestion de la situation relève des missions soit d'administrations de

¹² Concept prônant le fait que l'ensemble des êtres vivants sur le globe sont liés par leur environnement et que leurs états de santé respectifs sont interdépendants : la santé des animaux domestiques et/ou de l'Être humain dépend de la santé des écosystèmes, dont la faune sauvage fait partie.

¹³ SAGIR, le réseau de surveillance des maladies de la faune sauvage. <https://ofb.gouv.fr/sagir-le-reseau-de-surveillance-des-maladies-de-la-faune-sauvage> (page consultée le 23/12/25)

l'état (ex : préfet, DDecPP, OFB) soit d'initiatives associatives (ex : Réseau des Centres de Soins de la Faune Sauvage) ou privées (ex. : vétérinaires).

Constat et besoin de formation

Parmi l'ensemble des professionnels dont les compétences sont nécessaires pour évaluer ou gérer la santé des animaux sauvages, qu'il s'agisse de populations à risques (pour les animaux domestiques ou les humains ou bien en elle-même) ou d'un individu en détresse, les vétérinaires apparaissent incontournables. Même si leur formation initiale dans ce domaine se développe depuis quelques années en France, elle reste cependant insuffisante pour qu'ils puissent préconiser des mesures de gestion complètement adaptées, face à des situations amenées à se multiplier à l'avenir. En effet, la pression anthropique sur le milieu naturel et la biodiversité ainsi que les échanges internationaux ont été, sont et seront à l'origine d'un nombre croissant d'événements sanitaires impliquant la faune sauvage. Le vétérinaire doit être préparé à y faire face et, pour ce faire, une formation spécialisée doit pouvoir leur être dispensée¹⁴. Alors qu'il est à présent possible de suivre en France des formations abordant la thématique « One Health » (ex. : Diplômes d'Ecole, Masters proposés, notamment, par les Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises) et que des formations dédiées à la faune sauvage libre existent en langue anglaise depuis de nombreuses années (ex. : Master of Science Wild Animal Health au Royal Veterinary College de l'Université de Londres¹⁵ ; Collège Européen de Médecine Zoologique spécialité Wildlife Population Health¹⁶), aucune offre pour les vétérinaires francophones n'était jusqu'à présent proposée.

Ainsi, depuis 2020, une offre de formation continue à destination des vétérinaires français ou francophones est à présent disponible sous forme du Diplôme Inter-Ecoles (DIE) « Santé de la Faune Sauvage Libre » impliquant les 4 Ecoles Nationales Vétérinaires Françaises (ENVF) et permettant de répondre alors à ce besoin de formation.

¹⁴ conclusions du Séminaire Vétérinaire Faune Sauvage (<http://www.vetagro-sup.fr/retour-sur-le-seminaire-veterinaire-faune-sauvage/> (page consultée le 19/01/26)) et de la Journée Nationale Vétérinaire en Février 2019, point mis en avant dans les livres bleu (<https://www.veterinaire.fr/page-de-recherche?key=livre+bleu> (page consultée le 19/01/26)) et blanc (https://www.veterinaire.fr/system/files/files/import/SNVEL_synthese_Vdu29102019.pdf (page consultée le 19/01/26)) du projet Vetfuturs ainsi que dans l'Axe 8 « Epidémiosurveillance » (pilote Plateforme ESA) de la feuille de route « Réseau de vétérinaires en territoires ruraux et en productions animales »

¹⁵ <https://www.rvc.ac.uk/Media/Default/study/postgraduate/documents/MSc-Wild-Animal-Health.pdf> (page consultée le 19/01/26)

¹⁶ <https://www.eczm.eu/wildlife-population-health> (page consultée le 19/01/26)

Objectifs

L'objectif général du DIE « Santé de la Faune Sauvage Libre » est de permettre à des vétérinaires diplômés d'acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à la gestion raisonnée, dans l'esprit du concept « Une seule santé », de situations impliquant des animaux de la faune sauvage libre.

Trois objectifs spécifiques peuvent alors être déclinés :

- acquérir des connaissances et des compétences nécessaires pour la préconisation de mesures adaptées de maîtrise des dangers et des risques impliquant la faune sauvage, dans un but de protection des populations (enjeux de santé animale, de santé publique et de conservation d'espèces et de la biodiversité) ;
- acquérir des connaissances et des compétences nécessaires à une prise en charge adaptée d'un individu évalué en détresse dans le milieu naturel (enjeux de bien-être animal et de conservation d'espèces) ;
- en finalité, permettre aux vétérinaires formés de faire valoir leurs compétences acquises tout en connaissant celles, complémentaires, de l'ensemble des acteurs de la faune sauvage en s'impliquant dans les réseaux dédiés à la santé de la faune sauvage et en participant à leur développement.

PUBLIC CONCERNE

Le DIE « Santé de la Faune Sauvage Libre » est destiné :

- au vétérinaire praticien exerçant en clientèle et amené à intervenir, en relation avec les organismes vétérinaires à vocation technique (OVVT) et les directions départementales en charge de la protection des populations (DDecPP), en cas d'évènements sanitaires impliquant la faune sauvage libre (prélèvements biologiques, conseils aux éleveurs,...) ;
- au vétérinaire impliqué dans la surveillance épidémiologique (ex : activité diagnostique en laboratoire) ou la recherche en épidémiologie des maladies de la faune sauvage libre ;
- au vétérinaire d'administrations sanitaires, gestionnaire des risques pour la santé animale et la santé publique ;
- au vétérinaire praticien exerçant en clientèle et amené à délivrer des conseils à ses clients concernant les bonnes pratiques à respecter en cas d'interactions avec la faune sauvage libre (conduite à tenir en présence d'animaux sauvages, nourrissage raisonné,...) ;
- au vétérinaire praticien exerçant en clientèle et amené à prendre en charge médicalement des individus de la faune sauvage libre ;
- au vétérinaire de centre de soins et de réhabilitation de la faune sauvage désireux d'intégrer son activité dans une approche plus globale d'évaluation de la santé de la faune sauvage à l'échelle écosystémique ;
- au vétérinaire impliqué dans des programmes de conservation d'espèces ;
- à tout autre vétérinaire impliqué dans la gestion de situations impliquant des animaux issus de la faune sauvage libre ou souhaitant s'y investir.

Cette formation continue est ouverte à tout vétérinaire francophone titulaire :

- de tout diplôme permettant l'exercice de la médecine et de la chirurgie des animaux en France selon la réglementation en vigueur
- ou d'un diplôme de vétérinaire d'un pays tiers reconnu équivalent par le conseil d'orientation et de formation.

Une expérience professionnelle antérieure est un atout afin d'appréhender la diversité des aspects abordés et d'en tirer le meilleur profit. Les inscriptions au DIE seront donc ouvertes en priorité aux vétérinaires en exercice depuis quelques années.

Le nombre de places est limité à une quinzaine de candidats par session, retenus après examen de leur dossier.

ORGANISATION DU DIE

Contenu de la formation

Afin de répondre aux attentes de la diversité des profils de vétérinaires intéressés par ce DIE, des enseignements dans deux grandes thématiques sont développés : santé et gestion des populations sauvages et médecine de la faune sauvage libre. Des thématiques générales en biologie et écologie des espèces sauvages mais également en réglementation ou encore concernant les acteurs de la faune sauvage en France sont également abordées, au cours du premier module consacré à la santé des écosystèmes.

Il est ainsi proposé une formation de 22 jours sous forme de 4 modules thématiques ainsi que d'une mise en situation pratique lors d'un stage de 10 jours, selon l'organisation suivante :

- *Module 1 : Santé des écosystèmes et acteurs de la santé de la faune sauvage (5 jours – 35h)*
- *Module 2 : Médecine et réhabilitation de la faune sauvage libre (5 jours – 35h)*
- *Module 3 : Eco-épidémiologie : de la science à la gestion pratique (5 jours – 35h)*
- *Module 4 : Diagnostic environnemental à l'échelle d'un agro-écosystème (5 jours – 35h)*
- *Stage (10 jours)*
- *Exposés des rapports de stage/évaluation finale (2 jours – 14h)*

La formation comprend donc 154 heures de formation réparties en cours magistraux/conférences, travaux dirigés et travaux pratiques, apportant ainsi 53 crédits de formation continue exprimés en ECTS.

Pour la session 2025-2026, il est prévu un déroulé de la formation sur une année, de Novembre 2025 (Module 1) à Novembre 2026 (exposés des rapports de stage sur 2 jours) (*cf.* plaquette du programme pour plus d'informations).

Intervenants

Interviennent dans le DIE « Santé de la Faune Sauvage Libre », des représentants issus des institutions/organisations professionnelles suivantes :

- ENVFs (Oniris VetAgroBio, VetAgro Sup, ENVT, EnvA)
- Pôle EVAAS
- OFB
- Fédération de chasseurs
- Anses
- INRAE
- Muséum National d'Histoire Naturelle
- Institut de recherche de la Tour du Valat
- Groupe de recherche et d'étude pour la gestion de l'environnement
- Réseau National des Echouages
- Ministère de la Transition écologique et solidaire

- Ministère de l'Agriculture
- Vétérinaires praticiens
- Centres de soins et de réhabilitation de la faune sauvage
- ...

Comité scientifique et pédagogique

Le comité scientifique et pédagogique (CSP) est chargé de mettre en place le contenu pédagogique de la formation et veille à la notoriété, l'agrément et l'évaluation des intervenants. Ce comité délibère sur l'autorisation à suivre le DIE par les candidats, après examen de leur dossier. Il valide les évaluations des connaissances des participants et attribue le Diplôme Inter-Ecoles.

Le CSP est composé de membres titulaires et d'autant de suppléants issus de chacune des quatre ENVFs ainsi que de représentants d'institutions/organisations professionnelles telles que l'Ecole Nationale des Services Vétérinaires (ENSV), les réseaux d'épidémiosurveillance, les laboratoires d'analyses, des vétérinaires praticiens ou encore les centres de réhabilitation. Les services Formation continue des ENVFs accueillant les modules sont également impliqués dans les réflexions pour les points concernant l'organisation pratique de la formation.

Le tableau ci-dessous présente les noms des personnes faisant partie du CSP du DIE « Santé de la Faune Sauvage Libre » en 2025-2026, par institution/organisation professionnelle.

<i>Institutions/organisations professionnelles</i>	<i>Titulaire</i>	<i>Suppléant</i>
Oniris VetAgroBio (coordinateur du projet)	Philippe Gourlay	Suzanne Bastian
VetAgro Sup	Gilles Bourgoïn	Emmanuelle Gilot-Fromont
EnvA	Pascal Arné	Cécile Le Barzic
ENVF	Guillaume Le Loc'h	Timothée Vergne
ENSV	Sébastien Gardon	Nathalie Sanerot
Réseaux d'épidémiosurveillance	Céline Richomme (Anses, Plateforme ESA)	Anouk Decors (OFB, Réseau SAGIR)
Laboratoires d'analyses	Karin Lemberger (Faunapath)	Olivier Gibout (LDV Aube - ADILVA)
Vétérinaires praticiens « en tant que personnalités qualifiées »	Sophie Le Dréan-Quenec'hdu (Commission Environnement-Faune sauvage – SNGTV)	Sylvain Larrat (BiodiVet)
Centres de réhabilitation	Olivier Lambert (CVFSE Oniris)	Manon Tissidre (Réseau des Centres de Soins de la Faune Sauvage)